

la démocratie prolétarienne. Après la révolution, les richesses culturelles, les écoles; les musées, les bibliothèques, tout ce qui était le monopole des dominateurs passe au service de la classe ouvrière et des masses travailleuses. Le gouvernement, l'administration, le système fiscal, dirigés auparavant par un groupe de requins impérialistes sont régis directement par la masse des travailleurs. L'Etat reste encore l'expression de la classe dominante, mais la classe au pouvoir a changé : au lieu des exploités, ce sont maintenant les producteurs eux-mêmes qui, loin d'exploiter qui que ce soit, assurent à toute la société le meilleur mode d'existence possible dans les conditions du moment.

"Briser" l'appareil bourgeois;

Lorsque le prolétariat s'empare du pouvoir est-ce pour laisser intact l'appareil d'Etat et simplement l'utiliser à son profit ? Non, répond MARX et les marxistes : le prolétariat doit non seulement faire passer la machine bureaucratique et militaire dans ses propres mains, mais il doit encore la briser.

Comment cela ?

MARX et après lui LENINE, délaissant les spéculations, montrent l'exemple de la Commune :

"Le premier décret de la Commune supprima l'armée permanente et la remplaça par le peuple armé".

"La Commune fut composée de conseillers municipaux choisis par le suffrage universel dans les différents arrondissements de Paris. Ils étaient responsables et révocables à tous moments."

"La police qui jusqu'alors avait été l'instrument du gouvernement central fut immédiatement dépouillée de ses attributions politiques et devint l'instrument responsable et à tous moments révocable de la Commune ... Il en fut de même de tous les autres fonctionnaires de l'administration".

"Depuis les membres de la Commune jusqu'en bas, le service public devait être assuré moyennant un salaire d'ouvrier. Tous les privilèges et frais de représentation des grands dignitaires de l'Etat disparurent avec les dignitaires eux-mêmes".

Les juges furent élus.

Le budget du culte supprimé.

"La Commune, écrit MARX, devait être une Assemblée non parlementaire, mais agissante ayant en même temps le pouvoir législatif et exécutif..."

Citant ce passage, LENINE le commente ainsi :

"Le parlementarisme vénal et pourri de la société bourgeoise, la Commune le remplace par des institutions où la liberté d'opinion et de discussion ne dégénère pas en duperie; car les parlementaires doivent travailler eux-mêmes, eux-mêmes appliquer leur lois; eux-mêmes en vérifier les effets, eux-mêmes répondre directement des effets devant leurs électeurs. Les institutions représentatives demeurent, mais le parlementarisme comme système spécial, comme division du travail législatif et exécutif, comme situation privilégiée pour les députés n'est plus. Nous ne pouvons nous imaginer une démocratie même une démocratie prolétarienne dans institutions représentatives, mais nous pouvons et devons le réaliser sans parlementarisme."